



7ème Congrès de la CGT Educ'action Créteil

Créteil 18 et 19 avril 2013

Motion d'actualité

Le gouvernement mène une politique en continuité des gouvernements précédents. La politique d'austérité menée aggrave la situation des salariés et des chômeurs. Ce gouvernement, élu sur une base de rejet de la droite et des politiques d'austérité, a multiplié les renoncements.

Depuis que le gouvernement actuel est en place, les plus grosses manifestations sont le fait des mouvements réactionnaires. La CGT-Educ'action Créteil s'en alarme fortement et participera à toutes les mobilisations contre.

Pour gagner des droits, le mouvement social doit prendre ses responsabilités. La CGT-Educ'action Créteil s'engage à construire les luttes nécessaires pour les gagner.

Dans ce contexte, le gouvernement n'a eu aucun scrupule à faire signer l'Accord National Interprofessionnel par la CFDT, la CGC, la CFTC et le MEDEF, accord qui a produit un projet de loi qui est une attaque contre les salariés. Ce projet de loi généralise par exemple le chantage à l'emploi et remet en cause à terme la notion de Contrat à Durée Indéterminée (CDI).

La CGT-Éduc'action Créteil affirme son opposition à cette régression et appelle à participer aux mobilisations décidées pour s'y opposer.

La loi d'orientation Peillon, qui est actuellement discutée au parlement, se trouve dans la continuité des réformes précédentes. Elle renforce ainsi le Socle Commun et ne revient pas sur les réformes des lycées. Au-delà de cette loi, beaucoup de réformes sont en germe dès les débats parlementaires et feront l'objet de discussions futures : c'est le cas de la notion de « contrat d'objectif » qui peut remettre en cause l'égalité de traitement du salarié et de l'utilisateur. Parallèlement, rompant avec les principes de l'éducation prioritaire et du donner plus à ceux qui ont le moins, la politique affichée ne cherche même plus un égalitarisme de façade. Les heures élèves en difficulté ne sont plus largement attribuées et l'Éducation prioritaire, glisse vers la « réussite éducative » dans le cadre de budgets interministériels.

La loi d'orientation s'inscrit totalement dans la territorialisation portée dans l'acte III de la décentralisation. C'est ainsi que les Régions auront désormais la main mise totale sur la carte de formation professionnelle au détriment des lycées professionnels et à l'avantage de l'apprentissage. De même, la réforme des rythmes scolaires doit se comprendre aussi dans une logique de territorialisation, réforme imposée malgré la lutte importante des personnels.

La mobilisation des lycées professionnels dans l'académie de Créteil qui se déroule actuellement concernant le respect des horaires réglementaires en bac pro 3 ans, horaires non-respectés par le Rectorat, permet de poser la question de l'avenir de la voie professionnelle. Réunion des lycées professionnels qui se déroulera mercredi 24 avril 2013 à 15h00 à la bourse du travail de Saint-Denis, permettra de poursuivre cette lutte et

de créer les liens nécessaires pour préparer d'autres mobilisations, en particulier contre la régionalisation.

Les GRETA subissent de plus en plus la concurrence qui existe dans la formation professionnelle : la CGT-Éduc'action Créteil revendique la sortie de la formation professionnelle du marché concurrentiel.

La loi Warsmann met gravement en danger l'existence même des GRETA. Sa remise en cause partielle est positive mais incomplète. Ainsi, la regroupement en GRETA départementaux des différents GRETA de l'académie a été l'occasion pour le Rectorat d'une « ré-organisation » synonyme d'une dégradation des conditions de travail des personnels.

La précarité reste un axe majeur de la gestion des personnels par le Rectorat de Créteil. Ce sont désormais 3 500 contractuels enseignants, ATSS, CPE et COP qui sont employés sur l'académie, soit plus de 10 % des personnels du 2nd degré. Et pire, l'académie de Créteil a ré-introduit le recrutement de plus de 250 contractuels dans le 1^{er} degré, pour répondre aux besoins urgents en remplacement mais sans pour autant y répondre réellement. D'ailleurs, cet axe de gestion se retrouve nationalement : les créations d'emplois annoncées sont en grande partie en recrutant des personnels précaires.

Plus largement, la précarité s'étend dans l'éducation nationale avec la multiplication des emplois sans statut. Ainsi, dans une même école, on verra un enseignant contractuel premier degré à temps plein, un enseignant contractuel recruté tiers-temps payé mi-temps, un Emploi d'Avenir Professeur (EAP), un Contrat Unique d'Insertion (CUI), un Assistant chargé de prévention et de sécurité (APS) et un Assistant d'Education (AED)...

La CGT-Educ'action Créteil appelle au rassemblement intersyndical mercredi 24 avril 2013 à 14h00 devant le Rectorat de Créteil.

« On dit que l'Éducation nationale est le pire employeur de France, ce n'est pas faux », disait la directrice de cabinet du Recteur lors d'une audience en début d'année scolaire sur la question des non-titulaires. Ce qualificatif pourrait également se retrouver sur la façon avec laquelle les personnels voient leurs conditions de travail se dégrader de jour en jour. C'est ainsi que les services administratifs, en particulier dans les DSDEN et au Rectorat, sont sans cesse réorganisés pour faire des économies et en manque constant de personnels.

Face à ces politiques d'austérité, les mobilisations n'ont pas été à la hauteur. Les 3 départements de l'académie de Créteil subissent particulièrement ces politiques. La CGT-Éduc'action Créteil s'engage dans la construction de mobilisations les plus unitaires possibles.